

Les coupes dans les subsides fragilisent les associations

Le 5^e Baromètre de la vie associative décrit un paysage – et un horizon – fort sombre.

Le secteur des associations tire de plus en plus la langue, en Belgique. Ce n'est malheureusement pas neuf. Depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, le monde associatif souffre. Et on n'assiste à aucun redressement, au contraire. Les politiques publiques restrictives en matière de subsides menées depuis quelques mois ne font qu'aggraver la situation.

D'après les résultats du 5^e Baromètre de la vie associative de la Fondation Roi Baudouin (FRB), dévoilés vendredi, de plus en plus d'associations – toutes tailles confondues – sont empêtrées dans les soucis financiers⁽¹⁾. En 2013, les chiffres de la Banque nationale et de la Banque Carrefour des entreprises indiquent que le pourcentage des associations ayant été en perte était en forte hausse (de 28 % en 2007, il a grimpé à 35 % en 2013). Et quand on les interroge, ces associations ont le sentiment que la dégradation économique du secteur se poursuivra en 2015.

Dépendance aux subsides

Concrètement, pour 2014, quelque 24 % des associations francophones

et 29 % des associations néerlandophones ont constaté une dégradation de leur situation. S'agissant de 2015, un peu plus d'un quart des organisations sondées pensent que leur situation se détériorera encore en raison, principalement, d'une diminution des subsides publics.

Ces subsides représentent, en moyenne, 50 % des recettes totales des

associations et plus de 60 % d'entre elles en bénéficient (sur une base structurelle ou à travers des appels à projets). "En moyenne, relève la FRB, les associations ont introduit cinq demandes de subsides au cours des douze derniers mois. Un tiers de leurs demandes ont été refusées." Autre indicateur: alors que 22 % des organisations constataient une diminution du financement public en 2011, ce pourcentage a grimpé à 41 % en 2014.

Les mesures d'économie annoncées ces derniers mois par les pouvoirs publics – Etat fédéral, Régions et Communautés – représentent une importante incertitude pour les associations. Nombreuses sont celles ayant déjà dû prendre des mesures, notamment en réduisant leurs frais de fonctionnement ou en licenciant du personnel. De nouvelles mesures sont probables en 2015. Ainsi, en Fédération Wallonie-Bruxelles, 8 % des organisations pensent licencier du personnel dans les prochains mois. En Flandre, 15 % des (très) grandes associations projettent de licencier et de faire davantage appel aux bénévoles.

Il est à noter que, face à ces difficultés, les associations cherchent des solutions. Elles se tournent, par exemple, vers le secteur privé pour décrocher des fonds et en adoptent des modèles de fonctionnement plus entrepreneuriaux. Ce qui fait dire à la FRB que le monde associatif

belge semble être arrivé à "une période charnière" de son existence.

P.-F.L.

→ (1) Le Baromètre repose sur une enquête menée par le bureau d'études Ipsos. 700 directeurs d'associations belges (social, santé, culture, coopération au développement et environnement) ont été interrogés du 25 août au 6 novembre 2014.

ASSOCIATIONS EN PERTE

Le pourcentage des associations ayant clôturé l'année 2013 en perte.